

M. Thomson: Monsieur le président, je ne sais pas si les autres députés ont pu comprendre quelque chose à cette déclaration. J'ai posé une question très simple: le ministre est-il responsable des dépenses? Je demande une réponse par oui ou par non. Je ne veux pas entendre parler d'enveloppes. Le président du Conseil du Trésor a-t-il la responsabilité de placer une certaine somme dans l'enveloppe et de veiller à ce que le ministre en question n'aille pas au-delà ou est-ce que cette responsabilité incombe à quelqu'un d'autre?

M. Stevens: Il n'est qu'un pion.

M. Johnston: Monsieur le président, il est tout à fait évident...

M. Blenkarn: Faites attention.

M. Johnston: Je n'ai pas besoin de protection comme le député l'a laissé entendre. C'est lui qui doit être protégé contre lui-même, monsieur le président. Il est son pire ennemi. Je lui saurais gré de s'abstenir de faire des remarques jusqu'à ce qu'il ait l'occasion de me poser d'autres questions à huit heures ce soir.

Le plan de dépenses ou le plan budgétaire du gouvernement est établi par le ministre des Finances, de concert avec le président du Conseil du Trésor, moi-même.

M. Thomson: Monsieur l'Orateur, dois-je comprendre que le Conseil du Trésor n'est ni plus ni moins qu'un comptable qui inscrit toutes les dépenses du gouvernement? Cela reviendrait à dire que le Conseil du Trésor n'a pas de comptes à rendre au sujet de l'argent dépensé et qu'il ne fait que l'inscrire sans rien contrôler.

Permettez-moi de passer à une autre question. Le vérificateur général a affirmé que, dans leur forme actuelle, les prévisions budgétaires sont obscures et peu instructives. S'il a été exposé comme plusieurs d'entre nous au genre de prévisions présentées aux députés de la Chambre, je suis sûr que le ministre sera d'accord. Le vérificateur général a fait des recommandations précises sur la façon dont il conviendrait de présenter les prévisions pour que les députés puissent facilement les comprendre. Nous ne sommes pas tous des comptables. Le président du Conseil du Trésor pourrait-il nous dire précisément quand il compte nous présenter les prévisions budgétaires sous la forme recommandée par le vérificateur général?

M. Johnston: Monsieur le président, le député sera sans doute heureux d'apprendre que la révision de la présentation du budget, indispensable pour bien renseigner les députés, la presse et le grand public, vient d'être entreprise, du moins je l'espère. Cette nouvelle formule a été recommandée dans un rapport du comité des comptes publics, en mars 1979 je crois. Il y a eu des retards, à cause des élections de mai 1979, comme les députés s'en souviendront, si bien que la question n'était pas sur la liste des priorités comme elle l'est dans mon esprit—je devrais répéter ma phrase pour éviter toute confusion. A nos yeux, c'est de la plus haute importance; ce n'était peut-être pas le cas pour mon prédécesseur.

Quoi qu'il en soit, le contrôleur général assume maintenant la responsabilité de ce programme. Je crois que nous publie-

Les subsides

rons vers la fin de l'année des projets pilotes pour, disons, cinq ministères, et les députés pourront les examiner. Ils pourront ainsi voir ce que cela vaut. Je suis certain qu'ils seront satisfaits des résultats.

Je crois qu'en 1981-1982, nous allons présenter les mêmes cinq budgets ou d'autres budgets parallèles pour ces ministères, mais si je me souviens bien, ils auront la forme de l'année précédente. Autrement dit, ils seront présentés sous une forme qui permettra aux députés de faire la comparaison, d'évaluer ou, si vous préférez, de saisir la différence entre les prévisions budgétaires actuelles et la nouvelle formule que nous espérons présenter. Nous avons établi un échéancier pour ce programme. Il est contrôlé par mon bureau et je ferai de mon mieux pour veiller à ce que l'échéancier que j'ai mentionné aujourd'hui soit respecté.

M. Stevens: C'était notre échéancier.

M. Thomson: Monsieur le président, je suis ravi d'apprendre qu'après toutes les recommandations faites par le vérificateur général pendant des années, les prévisions budgétaires seront enfin présentées de façon lisible et compréhensible et qu'il nous sera donné de voir ça.

Le vérificateur général a également recommandé que les dépenses réelles soient indiquées en regard des prévisions détaillées. Le président du Conseil du Trésor n'ignore pas que nous avons ici le budget pour l'année se terminant le 31 mars 1979 ainsi que les montants réellement dépensés pour cette année-là. La recommandation du vérificateur général visait à présenter ces deux chiffres parallèlement afin que les députés voient où il y a eu des écarts, où nous avons dépensé plus et où nous avons dépensé moins, et que nous puissions examiner les dépenses réelles et les prévisions pour l'année suivante en toute connaissance de cause. Le président du Conseil du Trésor voudrait-il me dire quand il compte disposer de ces données comparatives?

M. Johnston: Monsieur le président, le projet relatif aux comptes publics et le programme relatif au même projet témoin sont menés concurremment, de sorte qu'après 1981-1982, les comptes publics pourront être examinés en regard de la nouvelle présentation du budget des dépenses. En somme, les députés pourront faire ce que le député réclame, c'est-à-dire comparer directement la nouvelle formule du budget des dépenses et la nouvelle formule des comptes publics conçue de façon à refléter les dépenses effectuées en fonction des prévisions.

M. Thomson: Monsieur le président, parmi ses plus importantes propositions, le vérificateur général avait proposé qu'on engage un contrôleur général. Il a aussi recommandé que chaque ministère engage des contrôleurs des finances. Dernièrement, le vérificateur général a dit que le contrôleur général avait terminé son programme de perfectionnement des pratiques et contrôles de gestion, mais qu'il ne pouvait y donner suite parce que les ministères n'étaient pas encore dotés de contrôleurs des finances. Le président du Conseil du Trésor voudrait-il s'occuper lui-même de la question?